



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Réalisé par les élèves de la section des Industries Graphiques du lycée André-Malraux

■ SOLIDARITÉ ■ ÉGALITÉ ■ CITOYENNETÉ ■ LAÏCITÉ





NOS PRINCIPALES ACTIONS

Les ateliers relais

P. 4

Apadhe*

*Accompagnement Pédagogique à Domicile
à l'Hôpital ou à l'école

P. 5-6

Activités culturelles et artistiques à domicile

P. 7

Le SAMELY*

*Le Service d'Accompagnement des
MEres LYcéennes

P. 8

Lutte contre l'illettrisme et soutien à l'apprentissage de la langue française

P. 9

L'atelier des parents

P. 10-11

Lutte contre l'illectronisme et les freins à l'usage du numérique

P. 12

Les vacances PEP

P. 13

Les colos apprenantes

P. 14

Les journées de formation et de réflexion

P. 15

Ateliers relais

Qu'est-ce qu'un atelier relais ?

Les ateliers relais, **créés en 2002**, font partie intégrante des dispositifs d'**aide à la rescolarisation et à la socialisation des élèves du 2nd degré entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages**, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation.

Ils sont rattachés administrativement à un collège, pilote du projet, et s'appuient systématiquement sur un partenariat avec une association éducative complémentaire de l'enseignement public ou une fondation bénéficiant d'une reconnaissance d'utilité publique.

L'engagement de l'ADPEP77

L'ADPEP77 intervient en partenariat avec l'équipe pédagogique de l'établissement (chef d'établissement, professeurs et assistant(e) pédagogique du collège) auquel est rattaché chaque atelier. **Elle apporte son savoir-faire en matière d'activités péri-scolaires et de projets éducatifs**, en proposant un programme d'activités complémentaires de l'enseignement.

L'ADPEP77 intervient dans 4 collèges du département situés à La Ferté-sous-Jouarre, Le Mée-Sur-Seine, Moissy-Cramayel et Noisiel.

Les objectifs poursuivis

- Redonner du sens à la scolarité et aux apprentissages ;
- Redonner l'envie d'apprendre ;
- Restaurer un climat de confiance en l'adulte et rétablir un dialogue avec les pairs ;
- Acquérir ou redécouvrir des savoirs, savoir-être, savoir-faire ;
- Restaurer la confiance en soi ;
- Acquérir de l'autonomie et des méthodes de travail efficaces ;
- Sensibiliser les jeunes à la culture et leur en favoriser l'accès ;
- Renforcer les liens entre l'école et les parents.

Comment un atelier se déroule-t-il ?

L'atelier relais est placé sous **l'autorité et la responsabilité du chef d'établissement** de rattachement.

Chaque collège qui souhaite l'admission d'un élève en atelier-relais fait parvenir un **dossier de demande à l'établissement de rattachement**.

L'élève intégrant l'atelier-relais reste sous statut scolaire. Il alterne participation aux activités de l'atelier et temps de classe.

Les équipes travaillent avec les élèves sur de la remédiation scolaire et de la méthodologie, **au travers de projets variés** (institutions, arts plastiques, solidarité, informatique...) qui donnent, **pour ces adolescents**, du sens aux apprentissages et à la fréquentation du collège.

Les activités proposées les placent progressivement en situation d'autonomie et favorisent l'apprentissage de la responsabilité et du respect tout en les valorisant.

De plus, nous nous appuyons sur un tissu de partenaires locaux pour mener à bien nos actions aussi bien dans l'enceinte des établissements qu'à l'extérieur.



Apadhe*

*Accompagnement Pédagogique à Domicile à l'Hôpital ou à l'école

Le cadre de référence

L'**Assistance Pédagogique à Domicile (APAD)** a été créée par la circulaire de juillet 1998 rappelant le droit à l'éducation pour tous, ceci sans exclure des jeunes dont l'état de santé ne permet pas une fréquentation régulière des établissements scolaires.

En 2020 (circulaire du 03/08/2020), l'APAD est devenue **APADHE, Assistance Pédagogique A Domicile, à l'Hôpital ou à l'École.**

Depuis les origines, la **Fédération Générale des PEP** s'appuyant sur son réseau d'associations départementales complémentaires de l'enseignement public a toujours eu à cœur de défendre le droit à l'éducation pour tous.

C'est ainsi que ce dispositif est coordonné majoritairement par le réseau PEP en partenariat avec l'Education Nationale et le ministère de l'Agriculture.

Le principe

L'**APADHE intervient pour tout élève** (dès l'âge de la scolarité obligatoire) dont la scolarité est interrompue pour maladie ou accident et pour une durée d'au moins 3 semaines.

Elle permet à chaque enfant ou adolescent, malade ou accidenté de maintenir la continuité de sa scolarité par l'intervention à domicile d'un enseignant sur une longue période. **L'objectif n'est pas d'assurer l'intégralité du programme, mais d'éviter une rupture avec la scolarité, en tenant compte de l'état de santé de l'élève.**

Elle contribue également au maintien du lien de l'élève avec son enseignant et sa classe.

Comment faire une demande ?

La situation de l'élève est formulée auprès du médecin du service de santé des élèves référent de l'**APADHE** au sein de l'Inspection Académique. Cette demande peut être effectuée par :

- Les parents ou par le directeur, la directrice de son école, le chef de son établissement (collège, lycée, lycée professionnel, autre...);
- Son enseignant(e), un(e) de ses professeurs, le (la) CPE ;
- Le médecin, de famille ou de santé scolaire ;
- Les services hospitaliers spécialisés.

La demande est **obligatoirement accompagnée d'un certificat médical** ainsi que de tout document permettant au médecin référent d'apprécier la situation et de statuer favorablement ou défavorablement sur la mise en œuvre de l'**APADHE**.

Comment la prise en charge se déroule-t-elle ?

En cas d'avis favorable du médecin référent, l'assistance pédagogique ne peut se mettre en place qu'après accord des parents/responsables légaux de l'élève.

L'enseignante coordonnatrice de l'**APADHE** évalue la situation de l'élève en concertation avec les différents acteurs impliqués, puis elle définit le projet pédagogique en lien avec le ou les enseignants de l'élève, organise et met en place l'**APADHE** et en assure le suivi. Le projet établit le lieu d'intervention, le rythme et la durée de l'accompagnement envisagé en fonction des contraintes de l'état de santé de l'élève.

La coordonnatrice recherche et missionne l'(les) enseignant(s) volontaire(s) pour intervenir auprès de l'élève.



Apadhe*

*Accompagnement Pédagogique à Domicile à l'Hôpital ou à l'école

Il peut s'agir :

- Du (des) professeur(s) habituel(s) de l'élève s'il(s) accepte(nt) ces fonctions. Dans un souci de maintien du lien avec la classe, cette solution est privilégiée ;
- Du (des) professeur(s) volontaire(s) de l'école ou de l'établissement de l'élève et qui ne sont pas ceux de la classe ;
- Du (des) enseignant(s) volontaire(s) d'autres établissements. L'(les) enseignant(s) intervient(viennent) à domicile ou dans un lieu tiers selon les modalités définies dans le projet pédagogique et toujours dans le respect du rythme et de l'état de santé de l'élève.

Ainsi **une intervention peut être écourtée voire annulée** si son état de santé ne permet pas son bon déroulement.

La coordonnatrice veille également à ce que les résultats des évaluations réalisées par les enseignants qui accompagnent l'élève dans le cadre de l'**APADHE** soient pris en compte dans son livret scolaire.

Gratuité de l'APADHE

L'assistance pédagogique est gratuite pour les familles. Les intervenants sont tous des enseignants titulaires ou contractuels en poste. **Ils sont rémunérés par l'Éducation Nationale.**



© Nicolas Kurita pour LES PEP77

Activités culturelles et artistiques à domicile

Le principe

Depuis 2012, l'**ADPEP77** propose ce service aux enfants en âge scolaire bénéficiant ou non du dispositif de l'**APADHE**. L'objectif est d'apporter aux enfants malades un temps de répit en leur proposant des activités manuelles ainsi que des séances de jeux à leur domicile.

Une personne qualifiée se déplace sur tout le département de la Seine et Marne pour aller à la rencontre de ces jeunes et de leur famille.

En proposant des activités ciblées et adaptées qui tiennent compte des aptitudes et des besoins propres à chaque situation, les familles **peuvent bénéficier d'un temps de répit** bienvenu dans un contexte souvent difficile ou de libérer du temps pour le reste de la fratrie s'il y a lieu.

Quels en sont les objectifs ?

Acquérir et travailler les compétences visées avec la coordonnatrice de l'**APADHE**

Proposer des activités et jeux personnalisés et adaptés à l'état de santé, au développement sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant.

Permettre, par le biais des animations, de **faire passer un moment agréable et contribuer à « l'évasion » des enfants tout en apportant à la famille un moment de « répit »** dans un cadre sécurisant et dans un climat de confiance.

Tout comme l'école, « **l'évasion ludique** » est complémentaire des soins. Le principal résultat attendu est de contribuer au bien-être, voire au mieux-être de l'enfant et de sa famille afin de l'aider à mieux accepter, voire à mieux répondre, aux soins prodigués.

Le déroulement

Les situations des enfants et adolescents qui sont susceptibles de bénéficier de l'action nous sont transmises par la coordonnatrice de l'**APADHE** après accord de la famille et évaluation par l'association.

Les activités commencent après la visite conjointe à domicile de la coordonnatrice de l'**APADHE** et de l'animatrice des **PEP 77**. A l'issue de cette visite, un travail préparatoire visant à sélectionner les activités les mieux adaptées à chaque situation est réalisé.

L'animatrice des **PEP 77** propose des activités récréatives basées autour du jeu et de la créativité.

La méthode pédagogique appliquée est décidée en concertation avec la coordonnatrice de l'**APADHE** (notions à aborder, gestes à travailler, préconisations d'hygiène pour les interventions (désinfection des jeux)). Elle est donc individualisée et personnalisée.

L'animatrice se déplace au domicile de l'enfant 1 fois par semaine à raison d'1 h 30 d'intervention (temps de trajet non compris). L'animatrice prend soin de contacter la famille avant chaque intervention afin de s'assurer de l'état de santé de l'enfant et de sa présence au domicile.

Les activités proposées étant un moment de plaisir, nous ne contraignons, en aucun cas, l'enfant à faire ce qu'il ne souhaite pas. L'animatrice veille à s'adapter aux rythmes de l'enfant dans un contexte bienveillant.



SAMELY*

*Le Service d'Accompagnement des MÈres LYcéennes

Pourquoi le SAMELY ?

Créé en 2013 à l'initiative des **PEP75**, en **collaboration avec les PEP77 et les PEP91**, il bénéficie principalement de l'appui financier du Conseil Régional d'Ile de France. **Étendu depuis 2019** au département du 93, le développement du dispositif est en cours dans les départements du 78 et du 95.

La période de grossesse et les premiers mois d'un enfant constituent **une période de fragilité** chez les lycéennes. Durant cette période, **le risque de décrochage scolaire et d'isolement peut s'avérer élevé.**

C'est pourquoi, l'accompagnement individuel et collectif proposé par le SAMELY est nécessaire.

Pour qui ?

L'accompagnement est proposé aux lycéennes enceintes ou jeunes mères **jusqu'à 21 ans**, inscrites dans un établissement scolaire du 75, du 77, du 91 ou du 93.

Le service accompagne **chaque année 250 lycéennes** réparties sur ces quatre départements.

Comment ?

Le **SAMELY** accompagne les lycéennes enceintes ou jeunes mères dans leur projet d'orientation scolaire et d'insertion.

Il offre un accompagnement global, en lien avec les partenaires de santé, sociaux et éducatifs.

En complément, le **SAMELY** organise des actions collectives de soutien à la parentalité et de remobilisation scolaire tout au long de l'année, sous forme de séjours, de stages et d'ateliers.

Le parcours

Les partenaires de l'éducation nationale, les **PMI**, les services éducatifs ou de santé orientent les lycéennes vers notre service afin d'organiser un rendez-vous.

L'accompagnement débute une fois le délai légal d'**IVG** passé. Un premier entretien est proposé pour définir le cadre et les objectifs de l'accompagnement.

Des rendez-vous individuels réguliers, au bureau du **SAMELY**, à domicile ou chez les partenaires viennent compléter la prise en charge.

L'accompagnement **SAMELY** dure six mois, renouvelable trois fois.

Par qui ?

L'équipe est composée d'une à deux coordinatrices scolarité par département, deux psychologues, deux chefs de service et une direction sociale pour l'ensemble des 4 départements concernés actuellement.

Le SAMELY en Seine-et-Marne

En 2022, 56 lycéennes ont été accompagnées par le service.

En complément du suivi individuel, l'**ADPEP77** organise depuis 2018 un stage de révision scolaire et de mobilisation autour de l'usage des outils numériques.

Ce stage (sans hébergement) se déroule pendant la 1ère semaine des vacances d'automne.

Les participantes bénéficient de cours en français et mathématiques, la priorité étant donnée à celles qui doivent passer un examen en fin d'année.

Elles permettent aussi aux mères de participer à des activités éducatives avec leur enfant.



Soutien à l'apprentissage de la langue française

Lutte contre l'illettrisme

Le contexte

7 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit **2 500 000 personnes** en métropole (chiffres Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme – ANLCI).

La moitié des personnes concernées en situation d'illettrisme, **vivent dans des zones rurales ou faiblement peuplées.**

Dans notre département, ces secteurs ruraux, qui sont également mal desservis par les réseaux de transport, restent souvent en dehors des initiatives concourant à la lutte contre l'illettrisme.

Depuis 2015, les PEP77 animent des ateliers de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisation auprès des habitants de La Ferté-Gaucher dans le nord de la Seine et Marne.

Notre partenariat avec la Communauté de Communes des 2 Morin (CC2M) nous a permis d'étendre cette action à la commune de Rebaix.

Nous accueillons régulièrement une vingtaine d'apprenants (hommes et femmes) en voie d'insertion sociale et professionnelle. L'enjeu de cette action est de favoriser une évolution de leurs compétences en leur permettant ainsi d'acquérir une plus grande autonomie, de s'émanciper, et de pouvoir remplir leur rôle de citoyens.

C'est aussi les aider, par ce biais, à avoir un accès plus facile à l'éducation, à la formation, aux soins, à la culture et aux loisirs.

Les objectifs

Pour **rechercher du travail, communiquer** avec ses pairs, mais aussi auprès des institutions, veiller à l'éducation de ses enfants, **se divertir** ou **s'informer**, la maîtrise de la langue et de l'écrit est un axe indispensable.

L'enjeu de notre action est de permettre une évolution des compétences propres d'adultes en situation d'illettrisme et d'alphabétisation, en leur permettant ainsi d'acquérir une plus grande **autonomie**, de s'émanciper, et de pouvoir remplir leur rôle de **citoyens**.

Les séances organisées sont également des **temps d'échanges**, qui réduisent le relatif isolement qui peut être induit par la non-maîtrise de l'écrit.

Les savoirs et compétences de chacun sont valorisés de manière à **renforcer l'estime de soi et la confiance en soi** des apprenants.

Déroulement des ateliers

Une équipe composée de quatre bénévoles et d'une coordinatrice accueille les apprenants durant toute l'année scolaire. Nos ateliers se déroulent sous deux formes :

1. **Les ateliers d'apprentissage de l'écriture et de la lecture.** Ils visent à assimiler les règles de base de la grammaire française ;
2. **Les ateliers sociolinguistiques** destinés à favoriser l'expression orale à travers les situations du quotidien (se présenter, faire ses courses, demander un renseignement, poser une question, etc.).

Favoriser le vivre ensemble

Ces ateliers sont également le prétexte à des moments conviviaux qui contribuent à rompre l'isolement en créant du lien social. Les apprenants sont heureux de se retrouver autour du pique-nique organisé chaque fin d'année.



L'Ateliers des parents

Le contexte

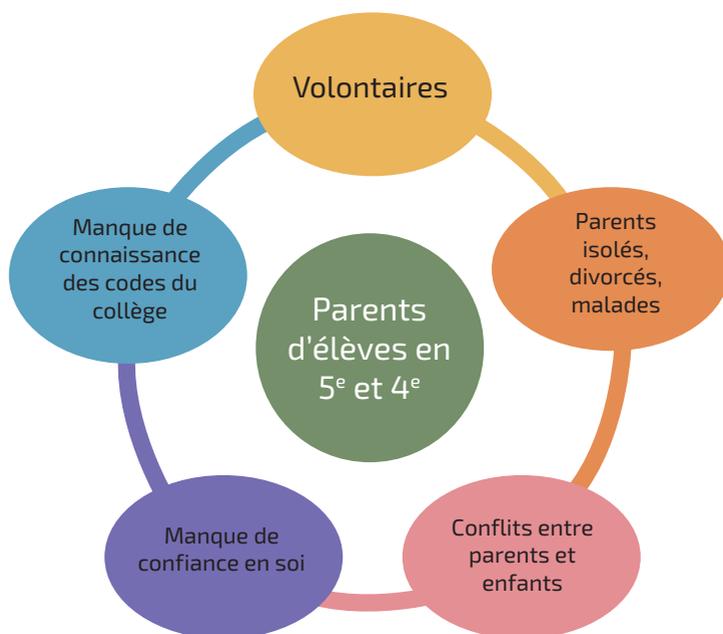
Depuis 2014, les PEP77 animent quatre ateliers en Seine et Marne afin de lutter contre le décrochage scolaire des collégiens. Cette première étape nous a permis d'être identifié comme un acteur de proximité sur les questions de l'accès à l'éducation.

Grâce aux ateliers relais, nous accompagnons des élèves mais aussi des parents d'élèves en difficultés.

Face aux besoins croissants et aux demandes exprimées par les collèges partenaires, nous avons décidé de mettre en place une nouvelle action. Avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne, nous proposons une action contenant deux volets distincts mais complémentaires :

1. **Ateliers parents** : Afin de leur redonner de la confiance et de la légitimité, nous organisons des séances de rencontres et d'entraide entre parents ;
2. **Ateliers parents/enfants** : Pour favoriser, améliorer voire restaurer le dialogue entre parents et enfants nous leur proposons des séances de rencontres et d'échange.

Pour quels parents ?



L'Ateliers des parents

Les temps d'échange que nous proposons sont **destinés à tous les parents** qui souhaitent s'impliquer davantage dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

L'accompagnement des collégiens au sein des ateliers relais révèle bien souvent des situations de parents en difficulté sociale (divorce, isolement, soucis financiers, soucis de santé, etc.).

Ces multiples facteurs rendent parfois difficile le dialogue entre les parents et le collège ce qui peut **avoir des conséquences sur la scolarité de leurs enfants**.

Ils peuvent également être à l'origine de relations conflictuelles avec leurs enfants.

Il s'agit donc de **renforcer les liens** entre la communauté éducative et les parents, d'une part, et **entre les parents et leurs enfants**, d'autre part, afin d'augmenter les chances de réussite scolaire des élèves en difficultés.

Les objectifs poursuivis

Lutter contre l'isolement social des familles ;
Aider les parents à mieux comprendre la scolarité de leurs enfants ;
Légitimer les parents dans leurs capacités à la coéducation ;
Amener les parents à s'impliquer dans le projet éducatif global ;
Accompagner les parents vers la maîtrise des outils de suivi scolaire : ENT (Espace Numérique de Travail) ou Pronote ;
Initier le dialogue entre pairs en créant des conditions propices à des échanges voire d'entraides entre parents.
Créer un cadre de confiance afin de permettre aux parents de s'exprimer librement sans crainte d'être jugés ;
Valoriser et faire évoluer la relation parent/enfant.

Comment cela se passe-t-il ?

Tous comme les ateliers relais, **les ateliers parents sont organisés en sessions** tout au long de l'année scolaire.

Chaque session comprend **3 séances**. La durée (2 heures) et la programmation des séances (horaires décalés) sont adaptées aux contraintes d'emploi du temps des familles.

Les équipes des établissements scolaires participent à ces réunions.

Lorsqu'ils ne peuvent se dérouler en présentiel, les échanges ont lieu en visioconférence, sur WhatsApp, par appels téléphoniques ou SMS.

Les thématiques débattues en **2020-2021** ont été les suivantes :

- Relation parent/enfant difficile ;
- Impacts des confinements sur la scolarité ;
- Fonctionnement d'un collège (retard, absence, rapport) ;
- Harcèlement scolaire (origines, conséquences, solutions) ;
- Relations élève/professeur tendues ;
- Prise en charge du handicap ;
- Suivi scolaire à distance ;
- Hygiène de vie (addictions, alimentation, sommeil) ;
- Vivre dans un quartier difficile (trafic, rixes, précarité).



Lutte contre l'illectronisme et les freins à l'usage du numérique

Le contexte

A l'heure de l'accélération de la dématérialisation des services publics (la totalité des services publics doit être dématérialisée en 2022), **13 millions de français sont en situation d'illectronisme encore appelé illettrisme numérique soit 20 % de la population totale**. A la précarité économique s'ajoute un nouvelle forme d'exclusion : la précarité numérique.

Effectuer ses démarches auprès de Pôle Emploi, de la CAF, de la Sécurité sociale, accompagner les devoirs de ses enfants et suivre leur scolarité est devenu difficile, voire impossible, sans la maîtrise du numérique.

De plus, les publics ainsi démunis bénéficient trop rarement d'accompagnement face à cette transition numérique.

Transformer l'exclusion numérique en inclusion

L'inclusion de ces publics fragiles est au cœur des préoccupations des PEP77 qui défendent depuis toujours les valeurs de Solidarité et d'Égalité. Aussi, au travers du projet « les PEP acteur d'un numérique inclusif » dans le cadre du dispositif TremplinAsso de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), les PEP77 se mobilisent auprès des laissés pour compte du numérique. Un partenariat a ainsi été mis en place avec le Centre Social Picot situé en plein cœur du quartier Montaigne qui fait partie du Quartier Politique de la Ville « Plateau de Corbeil – Plein Ciel » de MELUN.

Les objectifs poursuivis

Favoriser et accompagner la montée en compétence des publics résidant dans ce quartier et adhérant au centre social dans la maîtrise des outils numériques ;
Lever les freins psychologiques et combattre les idées reçues qui empêchent l'appropriation de ces compétences numériques ;
Stimuler la motivation à découvrir les outils numériques et la confiance en soi ;
Rompre l'isolement et favoriser la cohésion sociale.

En proposant aux habitants du Plateau de Corbeil de participer à nos ateliers d'initiation aux outils numériques, nous appliquons notre politique de soutien vers l'émancipation des publics dits fragiles. Ce nouveau dispositif vise à maintenir le lien de confiance avec nos bénéficiaires initiés par nos différentes actions déjà en place.

Le centre social Picot met à notre disposition des locaux destinés à accueillir nos ateliers. Cette dimension locale de l'action sera un facteur majeur dans la réussite du projet.

Comment un atelier se déroule-t-il ?

Le recensement des futurs apprenants est effectué par le centre social au moyen d'un questionnaire diffusé auprès de ses adhérents. Ce questionnaire doit permettre de déterminer leurs besoins.

Une réunion d'information est organisée dans les locaux du centre social pour présenter aux apprenants le dispositif, l'**ADPEP77** et les intervenants ;

Démarrage des ateliers de découverte, d'initiation et de perfectionnement aux usages des outils numériques. Les intervenants prennent en charge des groupes de 4 à 6 personnes maximum pour garantir un suivi de qualité.

Chaque séance s'adapte aux rythmes et aux besoins des apprenants ;

Reposant sur une évaluation préalable des compétences numériques, l'accompagnement proposé est adapté au profil et aux attentes de chacun ;

Les domaines abordés lors de ces ateliers sont :
la découverte et l'utilisation de l'ordinateur, de ses périphériques et des autres outils numériques (tablettes, smartphones), la sauvegarde des données et la protection du matériel, la découverte et l'utilisation d'internet (navigation et outils de recherche, utilisation du courrier électronique, outils de communication, etc...), la découverte et l'utilisation des outils bureautiques (Word, Excel), la sécurité et la protection des données personnelles, les démarches administratives en ligne, le suivi de la scolarité de son enfant à l'aide de l'outil Pronote, etc...



Les vacances PEP

Un engagement qui ne date pas d'hier

Depuis sa création en 1915, le mouvement PEP agit au quotidien pour une société inclusive afin que chacun puisse exercer pleinement ses droits: droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins et à la vie sociale. Il a notamment développé une offre de séjours, un réseau de classes de découvertes, de vacances et de loisirs de qualité.

En 2013, cinq associations PEP franciliennes dont les PEP77 ont décidé de mutualiser leurs forces en transférant leurs activités classes découvertes et colos à une nouvelle entité de gestion affiliée à la FGPEP : **PEP découvertes**.

Sa mission est de promouvoir les séjours éducatifs PEP sur le territoire des associations qui se sont regroupées au sein de cet organisme. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de pouvoir bénéficier des services PEP dans le cadre des voyages scolaires ou des temps de loisirs.

En 2019, les PEP créent leur marque nationale : **PEP Attitude**.

Trois types d'offres sont proposées :

Les classes découvertes et les séjours scolaires

La classe de découvertes, partie intégrante de l'enseignement, est un outil pédagogique irremplaçable. Ouverture vers l'ailleurs et vers l'autre, éducation à la citoyenneté, compensation des inégalités sociales et culturelles, méthodes actives de travail, elle constitue l'un des recours contre l'échec scolaire.

La classe de découvertes favorise une expérience originale de vie collective, de citoyenneté et d'apprentissage.

Plus de 100 000 enfants sont accueillis chaque année dans les centres PEP.

Les séjours enfants et ados

Avec plus de 400 séjours proposés en France et à l'étranger depuis plus de 60 villes de départ, que ce soit à la mer, à la montagne, à la ville ou à la campagne, difficile de ne pas trouver le séjour qui correspond à votre enfant.

Séjours groupes et familles

Il est aussi possible de partir en famille dans les centres de vacances PEP. PEP Attitude propose également des séjours adaptés, individuels ou en groupes, conçus spécifiquement pour les enfants, jeunes ou adultes en situation de handicap.

Les centres PEP sont adaptés à l'accueil des professionnels qui recherchent un lieu pour organiser séminaires et formations.



Les colos apprenantes

Qu'est-ce qu'une colo apprenante ?

Le dispositif vacances apprenantes a été initié, en **2020**, par le **ministère de l'Éducation Nationale** en partenariat notamment avec le réseau des PEP pour aider les élèves fragilisés par le confinement et en forte difficulté pour maintenir le lien avec l'école et les apprentissages.

Mêlant renforcement scolaire et activités éducatives et de loisirs, les séjours sont destinés aux enfants et aux jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

D'abord mis en place pour **les vacances d'été 2020**, le dispositif a été reconduit pour les vacances d'automne puis pour l'été 2021.



Des séjours qui allient vacances éducatives et renforcement des compétences.

Grâce à l'excellente coopération des équipes de directions de **collèges REP dans les villes de Melun et Meaux**, nous accueillons ces collégiens prioritairement orientés vers ce dispositif.

Nos séjours se déroulent dans le cadre privilégié de l'internat d'excellence de Sourdun qui dispose d'équipements propices à leur réussite.

Complétant le renforcement scolaire, des ateliers, encadrés par des intervenants expérimentés et compétents sont proposés, comme le codage informatique, la danse hip-hop et le théâtre sans oublier des activités autour du sport, des jeux, des arts plastiques. Et que seraient les colos sans les traditionnelles soirées de veillées ?



Les journées de formations et de réflexion

Notre ambition : Contribuer à la formation de la communauté éducative dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Depuis 2012, les PEP 77 organisent **chaque année une journée de réflexion et de formation** dans le département de Seine et Marne.

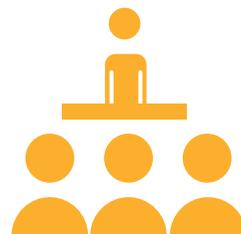
Les thèmes de nos journées s'inscrivent pleinement dans la dynamique d'une école et d'une société plus inclusive.

Elles participent à la formation et à la réflexion de la communauté éducative dans des domaines liés à la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Elles s'adressent plus particulièrement aux personnels de l'éducation nationale et du **secteur social et médicosocial des collectivités territoriales.**

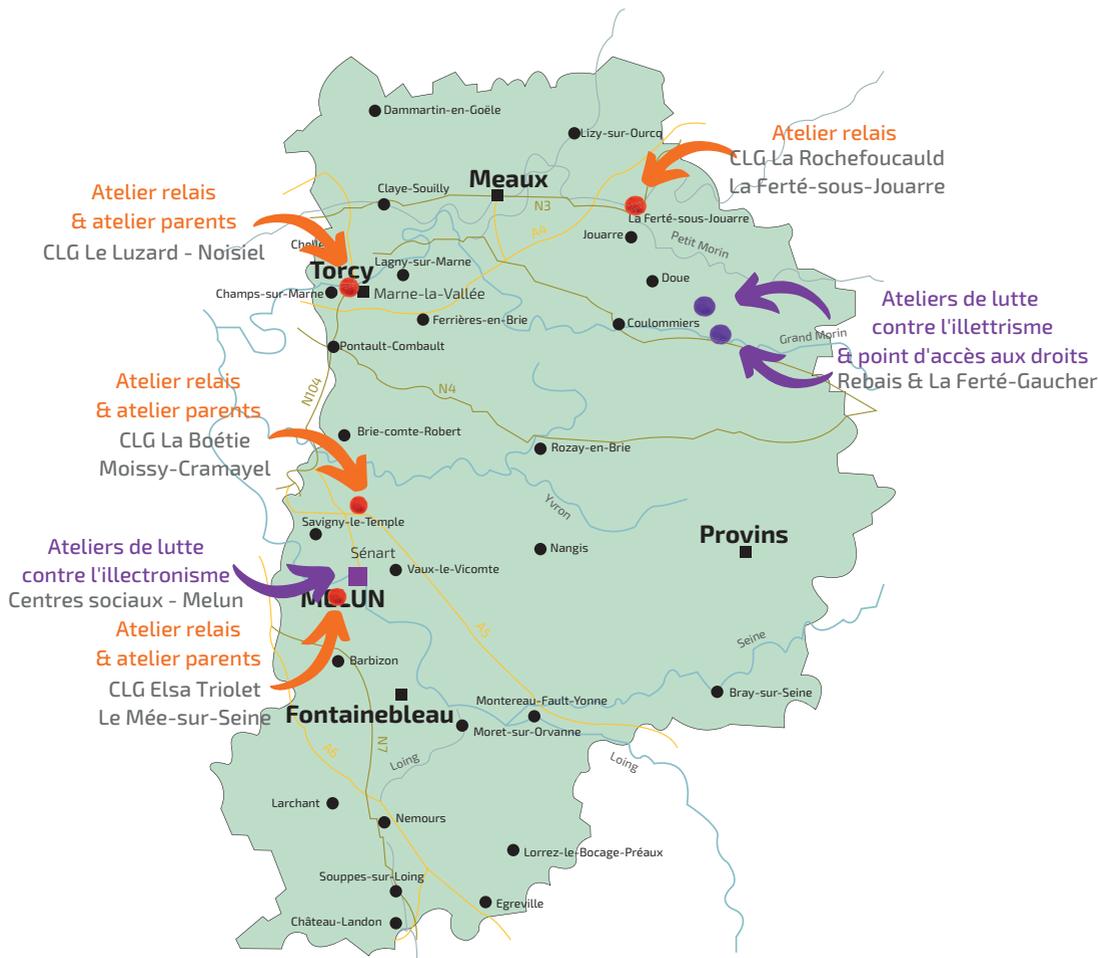
Elles ont réuni chaque année plus d'une centaine de participants.

Le soin apporté à la sélection des intervenants est une préoccupation majeure.



Les PEP 77

LA SOLIDARITÉ EN ACTION



Atelier relais
& atelier parents
CLG Le Lizard - Noisiel

Atelier relais
CLG La Rochefoucauld
La Ferté-sous-Jouarre

Atelier relais
& atelier parents
CLG La Boétie
Moissy-Cramayel

Ateliers de lutte
contre l'illettrisme
& point d'accès aux droits
Rebais & La Ferté-Gaucher

Ateliers de lutte
contre l'illectronisme
Centres sociaux - Melun

Atelier relais
& atelier parents
CLG Elsa Triolet
Le Mée-sur-Seine



64, rue du Général-de-Gaule
77000 MELUN
Téléphone : 01 64 52 74 60
Email : adpep77@orange.fr
<https://www.lespep77.org>



Téléchargez l'application
SnapPeis sur votre
smartphone ou tablette



→ Snapez → les pages
du document



Découvrez les contenus
en flash qui s'y cachent

Flashez ce QR code pour
accéder
au site
de l'association

